



**AUX : Participants agréés
Directeurs financiers
Vérificateurs externes
Détenteurs du Manuel des Règles et Politiques**

Le 24 septembre 2002

**ABOLITION DU « RAPPORT DES 20 COMPTES ET POSITIONS LES PLUS
IMPORTANTES » ET ABOLITION DU « SOMMAIRE MENSUEL DES
TRANSACTIONS D'OPTIONS DE L'OPTIONS CLEARING CORPORATION »
MODIFICATIONS À L'ARTICLE 7157**

Le Comité spécial de la Division de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») a approuvé des modifications à l'article 7157 des Règles de la Bourse portant sur les statistiques concernant les affaires des participants agréés. Ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} octobre 2002.

Les modifications ont pour objectif d'éliminer le rapport « 20 comptes sur marge, 20 comptes au comptant et 10 positions d'inventaire les plus importants » (le « rapport des Top 20 ») ainsi que le « sommaire mensuel - options O.C.C. », lesquels devaient être préparés par les participants agréés et remis à la Bourse à tous les mois.

RAPPORT DES TOP 20

L'information additionnelle fournie par le rapport des Top 20 a été jugée sans grande valeur puisque la pénalité pour concentration de titres est connue mensuellement à l'aide du « Rapport financier mensuel » et que les données appuyant le niveau de la pénalité sont détaillées annuellement dans le formulaire « Rapport et questionnaire financiers réglementaires uniformes », de la Politique C-3 de la Bourse. Bien que le rapport des Top 20 soit retiré des exigences de rapports réglementaires, les participants agréés doivent quand même garder en place toutes les procédures et tous les contrôles nécessaires leur permettant de s'assurer de l'intégralité et de l'exactitude des rapports internes servant à évaluer la concentration de titres. Ces rapports devront être conservés afin qu'ils puissent être fournis lors des inspections effectuées par le personnel de la Bourse ou par tout autre organisme d'autorégulation.

Circulaire no : 134-2002
Modification no : 022-2002

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Site Internet : www.m-x.ca

Tour de la Bourse
P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Quebec H4Z 1A9
Telephone: (514) 871-2424
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361 5353
Website: www.m-x.ca

SOMMAIRE MENSUEL - OPTIONS O.C.C.

L'utilité première de ce rapport était d'évaluer les frais à être perçus auprès des participants agréés pour les transactions sur options O.C.C. Comme la Bourse a cessé de percevoir ces frais et que les autres organismes d'autoréglementation n'exigent pas un tel rapport, il a été jugé que les informations transmises par le sommaire des options O.C.C. étaient d'ordre statistique et sans valeur réglementaire significative.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Eric Bernard, analyste financier, Division de la réglementation, au (514) 871-4949, poste 373, ou par courriel à ebarnard@m-x.ca.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

p.j.